



## POUR INFORMATION

### PREMIÈRE QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

## **Regroupement des règles applicables au Conseil d'administration: état d'avancement de la mise au point finale**

1. A sa 294<sup>e</sup> session (novembre 2005), le Conseil d'administration a approuvé le *Recueil de règles applicables au Conseil d'administration* et a demandé au Bureau de publier ce recueil sans délai<sup>1</sup>. Le recueil regroupe en un seul document les règles existantes applicables au Conseil d'administration.
2. Le Conseil d'administration a aussi encouragé le Bureau à établir une table des matières et un index qui permettront aux membres du Conseil d'administration de trouver des informations rapidement et aisément. Ce travail est en cours et le recueil devrait être publié à la 295<sup>e</sup> session (mars 2006) du Conseil d'administration.
3. Entre-temps, le document peut être consulté à l'adresse suivante: <http://www.ilo.org/public/english/standards/relm/gb/docs/gb294/pdf/gb-9.pdf>.

Genève, le 24 janvier 2006.

*Document soumis pour information.*

<sup>1</sup> Documents GB.294/LILS/1 et GB.294/9, paragr. 24.